Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Suite a la vente de mon véhicule saisie

Par Spenser

Bonjour je vous explique. Mon véhicule a ete sasie pour une dette de 2500? suite a 1 decouvert bancaire. J'ai jouer le jeux j'ai signer le document pour que mon vehicle soit vendu au enchere. Ce qui a ete fait. IL a ete vendu au enchere 6000?. Avec les frais de procedure ect la dette s'eleve a 3600?.. Soit une diference de 2400?. Suite a la vente du véhicule je rappeelle l huissier je lui demande comment cela ce passe t'il quand vont'il me rendre mon Argent. Une premiere personne m 'explique que oui c pas eux l' Argent ne passe pas Dans leur main. Elle me confirme que la vente du véhicule comble la dette ect.... Je renvoi un mail la semaine d 'apres car toujours rien et pas de reponse. Je rappeelle on me dit oui effectivement ya une difference de 2400 que l Argent va m' ettre restituer par virement la semaine d 'apres. La semaine en question passe et rien.. Je voudrais savoir ce que je peut Faire a qui ecrire. Sur tout on t' IL le droit de garder le trop percu. Mon Argent... Je me fait balade depuis 2 mois. Merci pour Vos reponse.